



Estrées Actualités

Tél. : 03 44 91 60 90
www.estreesaintdenis.fr

La biblio en DRIVE !!!

La bibliothèque a ouvert
le mercredi 19 août 2020 à 9h00 en DRIVE.

N'oubliez pas votre masque.

Merci

Marina GRACZYK

Bibliothèque Communale Dionysienne
19 bis rue de la République 60190 – Estrées-Saint-Denis
Tél. : 03 44 41 51 35

@ : bibliotheque.estrees@wanadoo.fr

Ecole de Musique

Inscriptions 2020/2021 à l'école de musique.

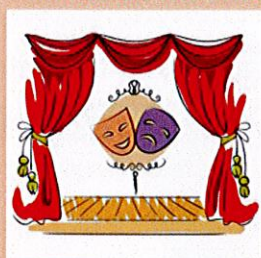
Tous instruments - Formation musicale -
Ateliers musiques actuelles - Auditions - Concerts...

Nouveau !!

Ouverture pour les enfants et adolescents d'un atelier théâtre le mardi à
partir de 17h30 et d'une chorale le mercredi à 17h00.

Renseignements et inscriptions : 06 18 20 52 16
ecoledemusique-estrees@orange.fr

Ouverture pour les enfants et adolescents
d'un **ATELIER THEATRE**



et d'une **CHORALE**



Renseignements et inscriptions : 06 18 20 52 16
ecoledemusique-estrees@orange.fr

Recensement militaire

Les Françaises et les Français nés en **JUILLET, AOUT, SEPTEMBRE 2004** et toutes les personnes ayant obtenu la nationalité française (âgées de moins de 25 ans) domiciliés à Estrées-Saint-Denis sont invités à se présenter au secrétariat de mairie, **entre la date anniversaire de leur 16 ans et le 30 septembre 2020** en vue de leur inscription sur la liste de recensement de la troisième période de l'année 2020.
Les intéressé(e)s devront se munir du **livret de famille** et de leur **carte nationale d'identité**.

Nous rappelons le caractère obligatoire de cette démarche : l'attestation de recensement est nécessaire pour l'inscription aux examens et concours soumis au contrôle de l'autorité publique et servira à l'inscription automatique sur les listes électorales à 18 ans.

Fin le CM2 - Vive la 6^{ème}

La fin d'année scolaire s'est clôturée
avec la remise d'un dictionnaire, d'une calculatrice, d'un livre
« Découverte » par la mairie aux élèves de CM2 rentrant au collège.



14 Juillet

La commémoration du 14 juillet
a eu lieu dans un contexte
particulier suivant le protocole sanitaire.



La rentrée scolaire

La rentrée scolaire s'est passée dans le respect
des règles sanitaires, les enfants étaient heureux
de se retrouver après un si long moment.

Bonne année scolaire à tous



Propreté de nos trottoirs

Chaque habitant doit entretenir son trottoir et le caniveau, conformément
aux obligations du règlement sanitaire départemental.

Le nettoyage consiste à balayer, désherber et ramasser les débris.

Merci de votre participation citoyenne.



Port du masque

Le port du masque est obligatoire dans
les lieux publics, vous devez également le porter
sur le marché du dimanche matin et aux abords des écoles.
N'oublions pas que le virus est toujours présent.

Courrier anonyme

Des courriers anonymes arrivent en mairie
pour diverses informations et questions.

Si vous souhaitez une réponse, vous devez vous identifier pour
que la commune puisse apporter une solution à vos problèmes
ou une réponse adaptée à vos questions.

Brocante

Il n'y aura pas de brocante rue de l'Ermitage cette année.

Pas toujours facile

« le vivre ensemble »

Il est très agréable de se promener dans notre commune, le fleurissement est présent, les herbes folles peuvent faire partie du paysage, chacun faisant au mieux pour nettoyer son trottoir.

Parfois nous croisons quelques déjections canines qui bien sûr gâchent notre vie quotidienne, merci à ceux qui pensent à les ramasser. Il nous arrive de voir ces petits sacs sur la voie publique, qui tiennent compagnie à de nouveaux arrivants, les masques et les gants.

Vu le contexte sanitaire, nous allons devoir apprendre à vivre avec, à chacun de faire en sorte que nos trottoirs n'en subissent pas les conséquences.

Cet été nous avons rencontré une autre difficulté du « bien vivre ensemble ».

Vous avez pu vous rendre compte qu'une importante communauté des gens du voyage (aujourd'hui appelée aussi « citoyens indépendants ») s'était installée autour de la salle polyvalente.

Comme tout citoyen, ils devraient respecter les lieux qu'ils occupent illégalement, mais nous constatons à chaque fois que ce n'est pas le cas, la société Paprec a nettoyé deux fois le terrain (coût 5000 euros financé par la CCPE) et deux jours de travail de nos employés.

C'est pour cette raison que nous avons dû trouver une solution rapide pour arrêter toutes ces dégradations qui représentent un coût pour la commune.

Des blocs de béton ont été installés sur le site (coût 16000 euros) afin d'arrêter les dégradations mais surtout pour la tranquillité des Dionysiens. Ces blocs seront végétalisés pour le printemps prochain.



VOS DÉLÉGUÉS PAR SECTEURS



BOURDON Cyril

Secteur 1

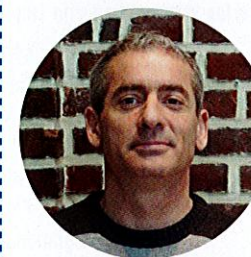
Allée du Chemin Blanc
Avenue du Maréchal Foch
Avenue de la Gare
Impasse de la Gare
Allée de Haute Borne



BRULHARD Raphael

Secteur 2

Place Charles de Gaulle
Rue de la République
Rue des Essieux



CALET Christophe

Secteur 3

Rue Théophile Havy



CAVROIS Véronique

Secteur 4

Avenue de Flandre
(Du 2 au 80)



COUSIN Benoit

Secteur 5

Rue du Général Weygand
Rue de Paradis
Rue Pasteur
Impasse Lamartine
Rue Georges Clémenceau
Rue Gabriel Marteau



CUSSINET Bertrand

Secteur 6

Avenue de Flandre
(du 84 au 180)



DESAILLY Christophe

Secteur 7

Allée des Bleuets
Avenue de l'Eguillon
Sentier de l'Eguillon
Allée des Marguerites
Allée des Coquelicots



DUBUIS Julien

Secteur 8

Rue de Paris
Rue Elisa Baré
Rue Bisquaine



FLATET Ludovic

Secteur 9

Rue du Château d'Eau
Avenue de Flandre
(du 1 au 95)
Impasse des Jonquilles
Rue de la Plaine
Rue du Calvaire



GAILLIEGUE Eric

Secteur 10

Rue des Acacias
Impasse Acacias
Rue des Mésanges
Impasse des Mésanges
Rue Racine
Rue de la Sollette



GUGENHEIM Sandrine

Secteur 11

Rue de l'Ermitage
Sentier des Dames
Route de Francières



HALLOT Marilyne

Secteur 12

Rue Théodose Boulenger
Sentier de la Croix Blanche
Rue Guynemer
Impasse de l'Hérault
Rue de l'Hôtel de Ville
Rue des Ecoles



HOUYVET Laurence

Secteur 13

Rue des Sablons



MENNESSIER Georges

Secteur 14

Rue de l'Abbaye
Impasse du Pré
Impasse du Lion Noir



MONFAUCON Francis

Secteur 15

Rue de Compiègne
Avenue Abel Didelet
Allée des Troènes



MORICE Elizabeth

Secteur 16

Résidence des Sablons



PAWLOWSKI Arnaud

Secteur 17

Rue des Bois
Rue des Epis
Allée des Chaumes



PORCHERAT Vanessa

Secteur 18

Rue du Presbytère
Rue du Soleil Levant
Rue du Stade
Ruelle de l'Eglise
Rue des Couturelles



THIEBAUT Mathilde

Secteur 19

Avenue Charles Dottin



TROLARD Chloé

Secteur 20

Rue du Lion Noir
Rue Molière
Avenue de Picardie
Allée des Hirondelles
Rue René Coty



VERMEERSCH Florence

Secteur 21

Rue du Moulin
Allée des Poiriers
Allée des Pommiers



VERMEULEN Dorothée

Secteur 22

Moulin des Hayes



ZORZATO Edith

Secteur 23

Avenue de Flandre
du 97 au 205
Impasse des Charmilles
Rue du Jeu d'Arc
Allée des Platanes

Horaires de la mairie

Lundi : 14h30-16h30
Mardi/Mercredi/Jendredi : 8h30-11h / 14h30-16h30
Vendredi/Samedi : 8h30-11h

Numéro de téléphone : 03 44 91 60 90

mail : mairie@mairie-estrees-st-denis.fr

Passeport, carte d'identité 03 44 91 60 91
Cantine 03 44 91 60 95

Avenir Rythmique Dionysien

Prochaines manifestations :

- Assemblée générale le vendredi 16 octobre à 20h15 salle du marché.
- Gala de Noël le dimanche 13 décembre à 16h au complexe polyvalent.

Contact : avenirrythmique@gmail.com
Julie Cambier (présidente) - 07.70.54.34.49
Manon Kunda (vice-présidente) - 06.30.41.27.84



Amicale de Musique

Les répétitions ont repris pour l'Amicale de Musique d'Estrées-saint-Denis.

Un moment attendu depuis longtemps dans la joie et la bonne humeur dans le respect des gestes barrières.

Nous espérons que cette année pourra être riche en événements conviviaux, avec pour commencer notre concert de Sainte Cécile en novembre.



Exposition Rentrée des artistes

5/6 septembre 2020

La 12^e exposition d'artistes d'Estrées-Saint-Denis a connu un franc succès 40 exposants et un grand nombre de visiteurs.



1^{er} prix du jury :
Monsieur Jean-Pierre CERF
2^{ème} prix du jury :
Madame Franciane LEGENT
Prix des enfants :
Madame Colette SOULE
prix du public :
Monsieur Christian JOUSSELIN



Mouvement National Section Vie Libre

Section Oise Grand Ouest

Addictions
alcool
Vie libre

NOS PERMANENCES :

A Estrées-Saint-Denis :

Tous les 2^{èmes} vendredis de 18h à 20h salle place du marché.

A Compiègne :

Tous les mardis de 18h à 20h local square des acacias, rue fleurie.

Pour tout renseignement, vous pouvez contacter :

Daniel SALVI au 06 13 52 19 86,
Stéphanie HAVART au 07 80 50 63 78,
Philippe CHARTIER au 06 64 86 02 76
vielibre-oisegrandouest@vielibre.org



L'association Estrées Créatif

Pour les adultes tous les lundis de 20h à 22h pour passer un moment de création et d'évasion autour du scrapbooking.

association-estrees-creatif@orange.fr

Inscription toute l'année



Cet été

Cet été des associations ont organisé des stages, activités pour les jeunes.

L'Union sportive d'Estrées-st-Denis de football a mis en place du mini-golf et de la piscine pour le grand plaisir des enfants.



Le saviez-vous ?

Pour faciliter le stationnement

Afin de vous rendre chez vos commerçants, le parking de l'avenue de Picardie a été agrandi.



Le dimanche, jour de marché, le stationnement sur la place du marché est interdit de 6h à 14h.

Sécheresse

Nous sommes en alerte sécheresse, il est interdit de laver sa voiture, d'arroser, de remplir sa piscine.



Bureau de Poste

Le magasin « Look pour lui and elle », rue de la République vous accueille pour le dépôt du courrier et des colis.



N'oublions pas !

Après 22h le bruit intempestif n'est pas autorisé (klaxons, cris, chiens qui aboient, musique de voisinage)

Rappel aux particuliers

Les horaires autorisés pour les travaux divers

La Semaine 8h30/12h - 13h30/19h30

Le Samedi 9 h/12h - 15h / 19h

Dimanche et Jours fériés 10h/12h.

Comptes rendus

Les comptes rendus des conseils municipaux sont affichés à la mairie et sont disponibles sur le site internet de la commune www.estreessaintdenis.fr

